

La « haute qualité environnementale » : Une démarche de progrès

Dominique Bidou,
président de l'association HQE

Il existe mille manières de « construire avec l'environnement ». Mais c'est une affaire difficile. L'environnement est multiforme, de la qualité de l'air que l'on respire dans les maisons à la protection de la couche d'ozone, des ambiances sonores ou visuelles à la « biodiversité » et au réchauffement climatique. Et bien sûr, le bilan environnemental d'un bâtiment ne se fait pas le jour de sa livraison, mais au bout de son cycle de vie, en intégrant toutes les consommations et interventions dont le bâtiment est le siège.

Il fallait donc des méthodes pour guider les acteurs. Tous les pays industrialisés en ont créé, et en France, c'est la démarche haute qualité environnementale, HQE®, qui a été développée. Nul ne prétend que c'est la seule voie possible, mais avec le recul de quelques années, on peut dire que ça marche. Une méthode reconnue, c'est une réponse opérationnelle offerte aux opérateurs, c'est aussi le cadre indispensable pour capitaliser les connaissances, et améliorer en permanence ladite méthode.

L'association HQE

Créée en 1996, l'association HQE®¹ a deux missions essentielles,
- approfondir, et faire progresser la démarche HQE®, en fournissant aux acteurs du bâtiment des référentiels et des méthodes opérationnelles,
- accompagner le développement de la HQE®, en assurant la promotion et la reconnaissance en particulier par la formation et la certification..

Elle est composée d'organismes publics ou collectifs (associations, syndicats) représentant l'ensemble des acteurs du bâtiment : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises, fabricants de produits de construction, experts, réseaux d'acteurs régionaux, etc., regroupés en cinq collèges assurant l'équilibre des approches au sein du conseil d'administration.

Elle fonctionne grâce à des groupes de travail animés par ses membres, qui élaborent les référentiels, produisent des états thématiques des connaissances, organisent des séances ou des journées d'information. Elle assure la représentation et la promotion de l'approche française, dans les enceintes internationales d'échanges techniques, comme GBC (green building challenge) ou "sustainable building", ou auprès des organisations de normalisation (AFNOR, CEN, ISO).

L'association HQE s'appuie également sur un réseau de d'organismes spécialisés qui prennent en charge des missions très spécifiques, comme la certification ou la formation.

*Siège social : 4 Avenue du Recteur Poincaré 75016 PARIS - 01 40 47 02 82,
www.assohqe.org*

¹ HQE® est une marque déposée dont l'Association HQE détient la licence exclusive pour la France

L'objectif de la HQE est simple : obtenir le meilleur résultat possible dans un contexte donné. L'exigence et la souplesse sont présents dans cette définition, car on ne saurait définir une fois pour toute en quoi consiste la qualité d'une opération. Il faut à l'évidence s'adapter au terrain, à l'usage envisagé pour un bâtiment, son évolution possible, aux compétences et aux usages locaux. Il est en revanche nécessaire de définir les paramètres qui composent la qualité environnementale d'un bâtiment, de manière à fixer le cadre pour chercher l'excellence. La qualité environnementale d'un bâtiment telle que nous l'entendons est celle que l'on évalue sur le cycle de vie de l'ouvrage, avec son impact tout au long de sa vie et de sa démolition finale, et non celui de la somme des matériaux nécessaires pour le construire.

Une réponse originale

C'est donc un être hybride qui est né sous le nom d'HQE, à la fois démarche de type qualité, avec sa rigueur, et une descriptif des éléments qui constituent la qualité d'un bâtiment. Le management de l'opération est appliqué à une grille d'analyse des enjeux. Cela permet notamment au maître d'ouvrage de s'interroger sur les paramètres les plus importants pour son projet, et de porter ensuite un effort particulier sur les points les plus sensibles. C'est ainsi que l'on s'adapte aux circonstances précises d'un projet, avec la souplesse nécessaire pour « coller » au terrain, tout en recherchant un résultat de haut niveau. Sans obligation de management, seul une liste de performances générales à atteindre pourrait être retenue, avec un caractère systématique et rigide qui ne pourrait rendre compte des spécificités locales.

Ce dispositif, réponse française originale dans le concert des formules proposées par la plupart des pays industrialisés, a été conçu pour les bâtiments. La « démarche HQE® » fait actuellement l'objet de tests en vue d'une certification. Elle est en outre fortement sollicitée pour des aménagements ou des ouvrages de génie civil, pour lesquels les principes généraux s'appliquent à l'évidence. Le travail de transcription à ces nouveaux champs de ces principes reste encore à faire.

Le concept de HQE, haute qualité environnementale, a été créé pour la construction de bâtiments, pour intégrer l'environnement dans l'acte de bâtir. Contrairement aux produits industriels, répétitifs par nature, les maisons constituent à chaque fois une aventure nouvelle : site d'implantation spécifique, équipe de production constituée pour chaque opération autour du maître d'ouvrage avec de nombreux professionnels, un impact environnemental largement marqué par la « vie en œuvre » auquel s'ajoute bien sûr la construction proprement dite, les transformations successives du bâtiment et sa « fin de vie ».

L'environnement de proximité et la planète

La qualité environnementale d'un bâtiment comprend d'abord l'environnement intérieur, celui du futur utilisateur. La HQE® consiste alors à atteindre des objectifs de santé et de confort, comme la qualité de l'air intérieur ou le confort hygrothermique. Une approche opérationnelle élargit le champ aux enjeux d'environnement pour la collectivité, de la bonne implantation du bâtiment dans sa

parcelle au chantier, au paysage et à l'effet de serre. Au total, ce sont quatorze « cibles » regroupées en quatre grandes rubriques qui permettent de décrire la qualité environnementale d'un bâtiment : « écoconstruction », « écogestion », confort et santé.

La HQE en 14 cibles

La HQE est une démarche dont le but est de satisfaire l'environnement de manière générale, mais aussi l'usager. La démarche s'appuie sur un système de cibles, d'objectifs à atteindre.

Pour l'usager, ses premières attentes sont le confort et la santé. Comment peut-on s'occuper de l'effet de serre sans s'occuper de la qualité de vie des gens qui vont vivre dans des bâtiments ? Ça serait vain. Pour les cibles d'environnement global, l'approche retenue distingue les grandes périodes de vie du bâtiment : une première partie de cibles concerne l'insertion dans l'environnement immédiat, la conception, réalisation des gros travaux – jusqu'à la démolition –, le choix des procédés et produits de construction ; une seconde partie touche la gestion courante et on trouve bien sûr l'énergie et l'eau parmi les paramètres à optimiser.

Sans rentrer dans les détails, signalons que ce sont les travaux du plan construction qui ont débouché sur cette typologie qui comprend au total 14 cibles, qui ne sont pas à prendre les unes après les autres, mais dans une vision intégrée. Ces cibles sont regroupées en quatre familles : éco-construction, éco-gestion, santé, confort.

Les trois âges de la HQE

Il n'y a pas de date de naissance officielle de la HQE, mais on peut retenir 1996 comme telle. Les « REX HQE », qui ont permis de fonder la démarche, de la valider à partir d'opérations, étaient bien engagées, et les premiers documents descriptifs de la HQE pouvaient être diffusés, notamment les « 14 cibles ». L'association HQE elle-même voyait le jour en 1996.

Après la période des chercheurs, commencée en 1993 au sein du plan construction et architecture, s'ouvrait celle des pionniers. Aux réalisations HLM, se sont ajoutées progressivement des lycées, puis des collèges et des écoles, des établissements de santé, des bureaux, des médiathèques etc. Aujourd'hui, la HQE® a touché la plupart des types de construction, en neuf pour l'essentiel, mais avec quelques applications en réhabilitation. Les premiers bilans, encore partiels compte tenu de la jeunesse des projets, montrent que la HQE® tient ses promesses.

S'ouvre aujourd'hui la troisième époque, celle des développeurs. Il faut changer d'échelle, et donner à la HQE les armes dont elle a besoin pour être reconnue sur le marché et éviter les « contrefaçons ». Sans pour autant la brider dans sa créativité, et ses extensions amorcées dans d'autres domaines du cadre de vie. C'est l'enjeu des travaux en cours pour parvenir à une certification de la démarche.

L'heure de vérité

L'heure de vérité arrive à présent en France, avec la question de la certification des opérations, déjà largement répandue dans le monde : comment reconnaître un bâtiment conçu et réalisé (ou réhabilité) avec la démarche HQE® ? Certains maîtres d'ouvrage n'ont peut-être pas besoin de cette reconnaissance, et se satisferont d'un contrôle interne. Mais tous ceux qui veulent produire des garanties, notamment pour des clients, en ont un besoin évident. La qualité doit être rémunérée. Pour cela, elle doit être reconnue de manière indépendante. Les capitaux, notamment étrangers, qui s'investissent dans l'immobilier en France exigent souvent des garanties pour s'affirmer « socialement et écologiquement responsable ». De plus en plus d'opérateurs auront besoin de voir reconnus les efforts qu'ils font pour l'environnement. Ne serait-ce que vérifier qu'ils sont dans le bon chemin, pour les aider à entrer dans la démarche, pour les rassurer. Un certificat « démarche HQE® » répond à ces attentes, et constitue la clé du développement de la HQE® dans la promotion privée.

L'association HQE a voulu ce certificat centré sur la démarche, et non sur le bâtiment. Le volet « management » d'opération y occupe une place prépondérante, pour ne pas enfermer le projet dans des modèles réducteurs. Les expériences en cours montrent le caractère hautement pédagogique de la formule retenue. Les référentiels de certification seront également revus fréquemment pour intégrer les retours d'expérience et améliorer le dispositif. Tout ça sous la responsabilité, pour le contenu, de l'association HQE, qui réunit de nombreux acteurs du bâtiment. Mais il faut aussi écouter les usagers, et s'inscrire dans les grandes orientations que le bâtiment doit adopter comme la lutte contre l'effet de serre. « La HQE « pondérée » par l'opérateur veut dire pas de HQE. Il est temps d'ajouter aux obligations les critères réels d'économie » disent les usagers². La certification dont la préparation s'achève répondra à cette préoccupation.

Les réticences sont multiples. Elles concernent plus la méthode que le principe. La notion de résultats à obtenir enfermerait la créativité des concepteurs. Comme toutes les réglementations techniques, alors, car les exigences en termes de performances sont de même nature. De même que la marche engagée dans toute l'Europe vers la caractérisation environnementale des bâtiments. Il y a aussi du « encore un instant Monsieur le bourreau ». On ne serait pas prêt. Mais on ne le sera jamais assez, l'affaire est tellement complexe. Le pragmatisme, bien vu chez nos voisins anglo-saxons, a du mal à s'imposer au pays de Descartes. Née en 1996, la démarche HQE® est parvenue à l'âge de raison, et doit affronter l'épreuve de la certification, comme une étape de son développement. Une certification qui évoluera avec elle, en accompagnant les progrès des professions du bâtiment.

La HQE cadre d'une amélioration continue

Une autre extension de la démarche HQE s'imposera rapidement : celle de la gestion des bâtiments. En premier lieu, les bâtiments neufs ou réhabilités avec la démarche HQE doivent être exploités avec la même rigueur que celle qui a présidé à leur conception et à leur réalisation, pour donner la pleine mesure de leurs qualités, et les

² Point de vue de l'association APDL 91, Paris rive gauche magazine, n°4

prolonger dans le temps, voire les améliorer. Mais au-delà, l'enjeu est bien celui de la qualité du parc existant. Comment profiter de tous les actes de gestion courante, de petits travaux, des transformations plus lourdes, des changements dans les équipements, pour « tendre » vers plus de qualité environnementale ? C'est par l'accumulation de décisions sur toute la vie du bâtiment, et par les pratiques quotidiennes que se joue la qualité et l'économie, aussi bien pour les occupants que pour la collectivité.

La démarche HQE est une « démarche qualité », permettant d'atteindre le meilleur niveau de qualité environnementale à un moment donné, en un lieu donné. Il s'applique aux ouvrages neufs comme aux gros travaux et à la gestion quotidienne. C'est un concept relatif, qui s'inscrit dans un contexte humain, culturel, économique, et technique, où il doit offrir un facteur de progrès.